

FICHE #2



Travailler avec un.e auteurice vivant.e

Travailler avec des auteur·rices de théâtre vivant·e·s peut enrichir considérablement un projet artistique, apportant une perspective unique, une expertise spécifique et une créativité inestimable. Cependant, cette collaboration nécessite une compréhension claire des attentes, des besoins et des cadres légaux pour assurer une collaboration harmonieuse et productive.

Cette fiche s'adresse aux metteur·euse·s en scène, aux producteurs, aux comédien·ne·s et à toute personne impliquée dans la production théâtrale qui souhaite collaborer avec des auteur·rices. Nous y explorerons les contextes de collaboration, les avantages, les cas où il peut être préférable de ne pas faire appel à un·e auteur·rice, ainsi que les besoins et attentes des auteur·rices. Nous abordons également les meilleures pratiques pour une bonne organisation du travail et les aspects légaux à considérer pour une collaboration réussie.

Dans quel cadre et pourquoi travailler avec un.e auteurice de théâtre vivant.e ?

Contextes et avantages de collaboration

Perspective unique et expertise : Travailler avec un.e auteurice de théâtre vivant.e peut s'avérer bénéfique, notamment pour des projets nécessitant une touche personnelle et créative spécifique. Les auteurices peuvent apporter une perspective qui enrichit le contenu et le rend plus authentique, engageant et ancré dans son temps.

Interaction directe et communication fluide : Cela permet d'avoir une interaction directe, facilitant ainsi les ajustements et les révisions en temps réel. Et peut également offrir une flexibilité pour adapter le contenu selon les retours et les évolutions du projet. Les auteurices vivant.e.s peuvent tout aussi bien participer aux répétitions, apportant ainsi une dynamique de groupe qui peut stimuler la créativité au sein de l'équipe.

Écritures, langues et textes : Avec leur maîtrise de l'écriture théâtrale, un.e auteurice de théâtre, c'est avant tout une expertise linguistique et stylistique, enrichissant ainsi le texte avec une langue riche et nuancée, adaptée au théâtre. L'écriture est un métier qui nécessite un savoir-faire spécifique. Comme on ne s'improvise pas compositeur.rice pour la bande son d'un spectacle, on ne s'improvise pas auteurice sans un peu d'expérience.

Imaginaires et regards nouveaux : Leurs regards sur le monde peut offrir de nouvelles perspectives, apportant une dimension plus grande aux projets. Et qui dit nouveaux regards, dit nouvelles formes. Leur capacité à transformer les concepts par l'imaginaire et à refléter l'époque actuelle, à mettre en jeu des formes et des tensions dramatiques peut ajouter une profondeur et une pertinence supplémentaires à la production.

Rôles et contributions de l'auteurice de théâtre

Recherches : un.e auteurice de théâtre est une personne qui prend le temps de la recherche, assurant ainsi que le contenu est bien informé, précis et adapté au projet et à son contexte.

Maïeutique et dramaturgie théâtrale : un.e auteurice de théâtre peut aider à faire émerger le sens et à structurer les idées, la pensée, agissant ainsi comme un.e maïeuticien.ne. Ils ou elles peuvent offrir un regard extérieur précieux sur la pièce, en tant que dramaturge, bien que cela doit être évalué au préalable des répétitions, en fonction des compétences spécifiques requises

De nombreux auteurs et autrices rencontrent des conditions de travail difficiles, notamment dans la relation avec des metteurs et metteuses en scène, ainsi qu'avec des théâtres.

Il est crucial de prendre en compte ces enjeux et d'interroger collectivement notre rapport au travail. C'est pourquoi nous avons organisé une journée dédiée à ce sujet dans le cadre du Festival Les Contemporaines 2025.

Cette fiche est issue des discussions avec des auteurices et partenaires, lors de cette journée organisée par :



JEUNES TEXTES
EN LIBERTÉ

L'ASSEMBLÉE
FABRIQUE ARTISTIQUE

Valeurs ajoutées

Défense de l'écriture contemporaine théâtrale : Travailler avec un.e auteurice vivant.e peut surtout être motivé par le désir de défendre et de promouvoir l'écriture contemporaine théâtrale. Leur capacité à écrire sur mesure pour des comédien.ne.s, une équipe, ou des metteur.euse.s en scène peut ajouter une valeur significative au projet, assurant que le contenu est adapté et pertinent pour les publics d'aujourd'hui.

Rencontre des esthétiques et pluridisciplinarité : Enfin, la collaboration avec un.e auteurice peut offrir de nouvelles possibilités, notamment pour les artistes pluridisciplinaires, comme les circassien.ne.s. La rencontre de deux esthétiques, celle d'une équipe artistique et celle d'un.e auteurice de théâtre, peut créer une synergie singulière.

Dans quels cas ne pas faire appel à un.e auteurice vivant.e ?

Il existe des situations où faire appel à un.e auteurice vivant.e n'est ni nécessaire ni approprié, voici des exemples :

- Pour des contenus très techniques ou spécialisés, un.e auteurice expert.e dans le domaine sera plus adapté.e qu'un.e auteurice généraliste.
- Si vous êtes centré.e sur le contrôle total du projet et souhaitez minimiser les influences externes, travailler seul.e ou avec une équipe de comédien.nes habituelle peut être préférable.
- Si l'objectif est d'uniformiser le contenu ou si vous n'êtes pas ouvert.e à d'autres univers et perspectives, faire appel à un.e auteurice peut ne pas être la meilleure solution.
- Si vous n'avez pas les moyens financiers pour rémunérer équitablement un.e auteurice, il est préférable de ne pas engager de collaboration.
- Si vous souhaitez écrire vous-même mais ne savez pas comment faire, il est important de comprendre qu'un.e auteurice n'est pas simplement un.e scribe, mais un.e collaborateur.ice créatif.ve. Il est crucial de respecter leur place créative et leur contribution singulière au projet.
- Il est également important de considérer la disponibilité et les délais de l'auteurice. Si le projet a des échéances très serrées, il peut être difficile pour un.e auteurice de produire un travail de qualité dans un temps limité. Il faut prendre en compte sa temporalité.
- Si la démarche n'est pas sincère et que l'objectif est simplement d'utiliser la visibilité ou la notoriété de l'auteurice, il est préférable de ne pas engager cette collaboration.
- Si vous ne lisez pas d'écriture contemporaine ou si vous n'êtes pas prêt.e à accepter que l'auteurice reste maître de son texte sans appropriation induite, il est préférable de ne pas faire appel à un.e auteurice.

Quels sont les besoins et attentes des auteurices vivant.e.s?

Clarté et Communication

Les auteurices ont besoin de clarté et de communication ouverte pour bien comprendre les attentes, les objectifs, les désirs, les convictions, les valeurs, les volontés et le but du projet. Ils ou elles doivent **être tenu.e.s au courant de toutes les étapes** du travail et avoir besoin de temps incompressibles pour produire un travail de qualité. Il est essentiel d'établir toutes les conditions avant le début du travail pour éviter les malentendus et assurer une collaboration harmonieuse.

Un environnement de travail collaboratif et respectueux est crucial pour leur permettre de s'exprimer librement et de proposer des idées. Les auteurices apprécient **les retours constructifs** qui les aident à améliorer leur travail, à condition que ces retours soient prodigués avec soin et respect. Merci de ne pas les faire à la dernière minute ou plusieurs mois après par respect pour le travail fourni.

Reconnaissance et Flexibilité

La reconnaissance de leur travail est essentielle. Cela inclut **une rémunération équitable** pour leur travail, ainsi qu'**une reconnaissance visible** sur l'affiche, dans les dossiers et les cahiers de salle. Et bien entendu, les auteurices doivent être payé.e.s de manière juste et satisfaisante pour leur contribution.

Une certaine flexibilité peut être appréciable, notamment dans les délais et les méthodes de travail, leur permettant de gérer leur temps de manière efficace et de produire un travail de haute qualité. Les auteurices peuvent avoir besoin de ressources et de soutien supplémentaires pour mener à bien leur travail, comme l'accès à des outils spécifiques, ainsi qu'à des formations ou des ateliers pour développer leurs compétences.

Intégration et Respect

Il est important pour les auteurices d'être en lien avec toute l'équipe, d'avoir **une vraie place à définir dans le projet**, et doivent être invité.es aux représentations et défrayé.es. Il est crucial de **ne pas couper ou modifier le texte sans passer par l'auteurice** et d'avoir du respect pour son texte. Travailler à l'horizontalité, et prendre soin pour les modifications sont des pratiques importantes pour maintenir une collaboration respectueuse, créative et productive.

Le **respect des enjeux dramaturgiques du texte doit également être une priorité**, notamment en ce qui concerne la distribution et les rôles définis par l'auteurice. Lorsque les personnages sont rares ou sous-représentés sur scène, il est important de suivre les recommandations de l'auteurice. N'hésitez pas à en discuter davantage **pour éviter toute action ou propos discriminants**.

Que faire pour une bonne organisation du travail ?

Planification et rôles

Pour une bonne organisation du travail avec un.e auteurice, il est essentiel d'établir **des objectifs clairs et des échéances réalistes** dès le début du projet. Définir les étapes clés du travail avec des rendez-vous réguliers permet de discuter de l'avancement et de résoudre rapidement les éventuels problèmes. Il est également important de **définir les rôles et les responsabilités** de chaque partie pour éviter les malentendus. Il est crucial de penser à une fiche de poste claire pour chacun.e ou, en tout cas, de définir les attentes précises, en gardant à l'esprit que les auteurices travaillent souvent sur plusieurs projets en même temps. Enfin, créer un environnement de travail collaboratif et respectueux encourage une dynamique positive et productive.

Gestion des étapes et communication

Faire des bilans réguliers des deux côtés permet de suivre l'avancement du projet et de s'assurer que les objectifs sont atteints. Il est important de **définir au préalable** comment on veut travailler ensemble, que ce soit dans l'écriture, les répétitions, ou en dehors. Se renseigner sur comment travailler avec une auteurice à l'aide d'organismes comme Artcena, de comités de lecture, ou de personnes ayant déjà collaboré avec des auteurices peut fournir des renseignements précieux.

Parler dans les situations d'impasse est crucial, en gardant à l'esprit que les auteurices peuvent avoir des opinions et des idées fortes, pensés pour le projet. En cas de conflit, faire appel à une tierce personne peut être une solution efficace. Enfin, il est important de respecter le droit à la déconnexion et de penser aux horaires de travail ou aux moments pour envoyer les retours, afin de maintenir un équilibre sain et productif. **Travailler dans la bienveillance et poser un cadre réaliste** sont des éléments clés pour une collaboration réussie.

Quel est le cadre légal du travail avec un.e auteurice vivant.e ?

Le cadre légal du travail avec un.e auteurice est **non négociable** et doit être respecté scrupuleusement. Il inclut généralement la rédaction d'un contrat exhaustif qui spécifie les termes de la collaboration, y compris les détails de la rémunération, les délais, le nombre de corrections, le temps nécessaire, et les dates de remise du texte. Ce contrat doit également aborder les questions de droits d'auteur et de propriété intellectuelle pour protéger les intérêts de toutes les parties impliquées.

Il est crucial de s'assurer que le contrat respecte les lois sur le travail et les droits d'auteur. En cas de litige, avoir un contrat clair et détaillé peut faciliter la résolution des conflits. Il est souvent conseillé de consulter un avocat spécialisé en propriété intellectuelle, la SACD ou Artcena, pour s'assurer que tous les aspects légaux sont couverts de manière adéquate.

Le contrat peut également inclure des clauses de confidentialité pour protéger les informations sensibles et les idées partagées au cours du projet. Il est important de discuter et de définir qui signe quoi. Pour rappel, **les droits d'auteur sont destinés seulement aux auteurices**. Ceux-ci n'ont pas la sécurité de l'emploi comme les metteurs en scène, qui ont généralement une intermittence. Pour les metteurs en scène il existe des droits en sus.

Il est essentiel de définir l'étendue du travail de l'auteurice, notamment en ce qui concerne les ateliers, qui peuvent faire l'objet d'une rémunération distincte. Enfin, il est important de revoir et de mettre à jour régulièrement le contrat pour s'assurer qu'il reste pertinent et conforme aux lois en vigueur. Discuter de l'exploitation de l'œuvre et de sa diffusion est également crucial pour garantir que toutes les parties sont alignées sur les attentes et les droits associés.

Quelques ressources :

- SACD : <https://www.sacd.fr/fr>
- CNL : <https://centrenationaldulivre.fr>
- ARTCENA : <https://www.artcena.fr/>
- EAT : <https://www.eatheatre.fr/kit-de-survie/>
- Chartes : https://www.eatheatre.fr/page_editoriale/chartes/
- Contrats : <https://www.sacd.fr/fr/producteur-de-spectacles-conseil-sur-les-contrats>
- Textes de loi : <https://www.legifrance.gouv.fr/>

Cette fiche a été rédigée et mise en page par JTL.

Jeunes textes en liberté est une association
soutenue par le Ministère de la Culture.

www.jeunestextesenliberte.fr